

COMMUNIQUÉ**Centre de promotion, de valorisation, de formation et d'éducation
des aires protégées du Québec**

Senneterre, le 20 novembre 2018. Senneterre, futur lieu d'accueil d'un Centre de promotion, de valorisation, de formation et d'éducation des aires protégées du Québec?

La Ville de Senneterre a donné le mandat, lundi soir au Groupe GID Design de développer un argumentaire en faveur de l'implantation d'un Centre d'interprétation sur les aires protégées de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec, à Senneterre. De par sa position géographique, Senneterre se retrouve au carrefour d'un nombre important d'aires protégées, de refuges biologiques et d'autres formes de protection territoriale. Cette situation unique lui confère un caractère particulier servant de base pour la mise en place de cette infrastructure.

« Depuis, le début des années 2000, plusieurs territoires ont reçu un statut de protection, mais peu de citoyens les connaissent, ni même les raisons pour lesquelles certains territoires sont ainsi protégés ou leur fonction dans l'écosystème du territoire », dit M. Jean-Maurice Matte, maire de la Ville de Senneterre. « La mise en place d'un tel centre pourrait servir de lieu d'interprétation, de promotion, de sensibilisation du public en général au sujet des aires protégées tout en servant de lieu de rencontre et de recherche pour les chercheurs et les universitaires en permettant des visites sur le terrain ».

Actuellement, il y a quatre aires protégées d'envergure sur le territoire de la Ville de Senneterre et plus de 80 refuges biologiques. Bien souvent, le fruit de considérations anthropiques et la mise en place de ces territoires doivent servir de levier économique pour Senneterre et ce centre doit adopter une vocation éducative.

L'argumentaire développé par Groupe GID Design servira de base d'échange entre la Ville de Senneterre et le gouvernement du Québec pour mettre en place cette infrastructure d'envergure unique au Québec. On y démontra l'importance d'un tel centre, la proximité des territoires, leur accessibilité, le besoin d'en vulgariser les statuts et de les faire connaître, de l'avantage de la protection et leur rôle écologique.

La Ville et la Corporation de développement économique de Senneterre comptent déposer ce dossier sous peu au député d'Abitibi-Est et ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Pierre Dufour, ainsi qu'à la ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Mme Marie-Chantal Chassé. Le gouvernement Legault qui s'est fait reprocher de ne pas avoir parlé d'environnement en campagne électorale aura ainsi une belle opportunité d'assurer un continuum d'actions dans le dossier des aires protégées.

— 30 —

Source : Jean-Maurice Matte
Maire
Tél. : 819 737-2296, poste 210
jmmatte@ville.senneterre.qc.ca